

Nanterre, le 26 février 2026

Évolution de la gouvernance de VINCI

- Patrick Richard est nommé secrétaire général
- Sophie Deis-Beauquesne est nommée directrice juridique
- Céline Acharian est nommée directrice éthique et comportements

À compter du 1^{er} mars, Patrick Richard est nommé secrétaire général de VINCI, il reste membre du Comité Exécutif et secrétaire du Conseil d'Administration.

Sophie Deis-Beauquesne est nommée directrice juridique de VINCI et rejoint son Comité Exécutif. Elle est rattachée à Patrick Richard.

Docteur en droit (barreau de Paris) et avocate au Barreau de Paris puis à Hong Kong pendant près de dix ans, Sophie Deis-Beauquesne rejoint VINCI en 2011 comme responsable juridique de VINCI Energies International & Systems. En 2014, elle est nommée directrice juridique et conformité de cette entité, puis devient en avril 2024 directrice juridique, conformité et assurances de VINCI Energies dont elle rejoint le Comité Exécutif.

Céline Acharian est nommée directrice éthique et comportements de VINCI et rejoint son Comité Exécutif. Elle est rattachée à Patrick Richard.

Ancienne élève de l'École normale supérieure, Céline Acharian a occupé successivement le poste de responsable des relations économiques et politiques de l'Inria, puis celui de directrice de la communication entre 2006 et 2017. En 2017 elle prend la direction de l'information et des usages numériques de l'Autorité de sûreté nucléaire. Céline Acharian a rejoint le groupe VINCI en septembre 2022 comme directrice générale de la Fabrique de la Cité et a également participé au rayonnement de Leonard, plateforme d'innovation et de prospective du Groupe.

À propos de VINCI

VINCI est un leader mondial des concessions, des services à l'énergie et de la construction, employant 294 000 collaborateurs dans plus de 120 pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com

CONTACT

Service de presse de VINCI - Tél. : +33 1 57 98 62 88 - media.relations@vinci.com